



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**N° 2018-57**

### Objet : Délibération portant désignation de délégués au Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers

Conseillers en exercice	30	Pour	27
Conseillers présents	21	Contre	0
Quorum	16		
Conseillers représentés	6	L'an 2018, le 18 décembre à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis en la Mairie de Tresses, sous la présidence de	
Suffrages exprimés	27	JEAN-PIERRE SOUBIE	
Date de convocation	06/12/2018		
Date d'affichage	07/12/2018		

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Christian SOUBIE**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Maryse AUBIN	Sallebœuf	X	
Marc AVINEN	Sallebœuf	X	
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses		Danielle PINNA
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Françoise IMMER	Pompignac		
Alain LAFONTANA	Bonnetan	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux		Marc GIZARD
Florent LODDO	Pompignac		Denis LOPEZ
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Sallebœuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux		
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire		
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Affiché, le

**21 DEC. 2018**

N° 2018-57

**Objet : Délibération portant désignation de délégués au Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers**

Vu les nouveaux statuts du SMER

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 4 décembre 2018

Rapport de synthèse :

Le Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre Deux Mers est doté de nouveaux statuts que la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" a approuvé lors de la réunion de son conseil le 2 octobre 2018.

Le champ d'intervention du SMER s'étend sur Camarsac, Croignon et Sallebœuf.

Ces nouveaux statuts prévoient que la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" sera représentée par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Actuellement, la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" est représentée par 3 titulaires (MM Ortega, Bonnier et Avinen – Président d'honneur) et 3 suppléants (MM. Cazenabe, Lucas et Mme Dupuy)

En application de l'article L 2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote est normalement secret. Toutefois, si le conseil communautaire le décide à l'unanimité le vote pourra être public. Mais, dans tous les cas le scrutin reste un scrutin majoritaire uninominal.

De plus, si un seul candidat se déclare par poste alors sa nomination prend effet immédiatement, sans procéder à un vote formalisé.

Le Président indique avoir reçu, lors de la réunion de Bureau, les candidatures suivantes :

- Titulaire (2 postes à pourvoir) :
  - M. Ortega
  - M. Bonnier
  
- Suppléant (2 postes à pourvoir)
  - M. Cazenabe
  - M. Lucas

Le Président proclame les candidats élus pour représenter la communauté de communes "Les Coteaux Bordelais"

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Tresses. le 18 décembre 2018

Le Président





Pour extrait conforme

Signé par : Jean-Pierre Soubie  
Date : 19/12/2018  
Qualité : Parapheur Président Coteaux Bordelais  
**JEAN-PIERRE SOUBIE**

# Bordereau de signature



## 2018\_57 DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DE DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIERES DE L ENTRE DEUX MERS

Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	19/12/2018	
Jean-Pierre Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	19/12/2018	  Certificat au nom de JEAN PIERRE SOUBIE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX BORDELAIS), émis par CERTEUROPE ADVANCED CA V4, valide du 04 juil. 2018 à 10:47 au 26 août 2020 à 00:00.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		

Dossier de type : Actes // sigpresident